



LA LETTRE

L'UNSA Défense, faites la différence !

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02



Numéro 67
NOVEMBRE 2025



portail-unsaintradel.gouv.fr

www.unsa-defense.org

@UnsaDefense

UNSADefense

Unsa defense diffusion

EDITO



CHERES ADHERENTES, CHERS ADHERENTS, CHER(E)S COLLEGUES

« J'ai posé ma dém »

Sébastien Lecornu est arrivé... puis a posé sa « dém »... puis il est revenu. Comment ne pas lui reconnaître une forme de fidélité qui, à bien des égards, pourrait s'apparenter à ce que les scientifiques ont observé chez les fourmis d'Amazonie identifiées comme « **la spirale mortelle** ». Une discipline quasi militaire qui confère aux bestioles une coopération instinctive les conduisant à une condamnation inévitable.

Au cœur des forêts tropicales, un peu comme au cœur de notre système politique, un spectacle aussi fascinant qu'inquiétant se joue en silence : la spirale mortelle des fourmis, appelée « **fourmis armées** ». Tout commence lorsque le groupe perd le contact avec la piste chimique, comme nos responsables perdraient le sens commun et l'intelligence de situation. Et sans réfléchir, ces fourmis se mettent à suivre l'individu devant elles, sans se poser de question... une chaîne hypnotique qui donne l'illusion d'un ordre maîtrisé mais cache un destin cruel, puisque se terminant toujours par la mort. **Sans guide, sans horizon, elles marchent sans fin, guidées uniquement par l'instinct, la confiance aveugle dans le système et dans l'individu qui les précède.** Une à une, ces fourmis finissent par dessiner un cercle parfait mais sans issue, aucune ne s'arrête, aucune ne sort du cercle. Poussées par un aveuglement poussé à l'extrême, au manque de signal extérieur, elles finissent par s'épuiser jusqu'à succomber.

Et si cette observation scientifique, toutes choses égales par ailleurs, nous invitait à réfléchir à un phénomène pas si naturel que cela en fait ? Une métaphore rappelant à quel point il semble facile de suivre la masse, de marcher en cercle sans questionner la direction. **Evidemment, toute ressemblance avec une situation politique en France en 2025... ne serait que pure coïncidence.**

« *La folie, disait Albert Einstein, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent* »

Laurent TINTIGNAC - Secrétariat général de l'UNSA-Défense

L'engagement social au

L'UNSA Défense à la rencontre des acteurs sociaux

Notre secrétaire nationale de la filière sociale, Delphine MEISSE, est allée à la rencontre des acteurs sociaux du 13 au 16 octobre, sur le périmètre du CMG de Toulon. Accompagnée de l'équipe UNSA du CMG, Delphine a rencontré l'ensemble des Assistantes de Service Social (ASS) comme les Conseillers Techniques (CTSS), tous ont apprécié ces rencontres et sont venus de Marseille, de Nîmes, de Draguignan, de Toulon.

Cette initiative a permis des échanges nourris, la diffusion des supports d'information UNSA Défense, les mémentos « Filière Sociale », les flashes info rédigés dans la période, les vidéos. Une enquête UNSA Défense destinée à l'ensemble des agents de cette filière a été adressée à tous il y a quelques semaines et ces rencontres ont permis de revenir sur les attendus de tous, d'être au plus près de leurs réalités de terrain, dans le but de porter la voix de ces agents trop souvent invisibilisés par le système alors que leur travail est plus que remarquable et souvent très difficile. **Evidemment, il est important pour l'UNSA de renforcer ce lien en présentiel, c'est cela « Être au plus proche de vous ».**

Un entretien avec la directrice du CTAS de Toulon, accompagnée de la cheffe de la division administrative, a conclu ce déplacement.

Au fil de ces rencontres, les agents ont pu échanger avec Delphine et l'équipe UNSA sur :

- Les problématiques de cohésion opérationnelle et sociale,
- Le manque de reconnaissance de l'investissement des acteurs sociaux,
- La reconnaissance de la charge de travail et de la charge mentale,
- L'évolution des mentalités imposant une approche adaptée des situations, et créant souvent fatigue, usure, perte de moral, faute de préparation.

Tous ces échanges, ces rencontres, ces moments privilégiés, ont permis à l'UNSA de recueillir des paroles précieuses, des suggestions d'amélioration, des revendications légitimes. Celles-ci, soyez en sûrs, alimenteront notre réflexion syndicale et orienteront nos actions à venir et les interventions de l'UNSA : situation des astreintes et jours RTT, charge de travail, manque de soutien institutionnel, évidemment le manque d'attractivité d'une filière socioprofessionnelle en souffrance de sous-effectif chronique, conditions d'exercice du métier en milieu militaire, en zones sensibles ou lors d'événements graves.

L'UNSA Défense tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à ces réunions d'information et qui ont apporté une vision au plus juste de leur quotidien. De nouvelles rencontres sont d'ores et déjà programmées pour les agents de cette filière sociale, toujours dans le même esprit : notre proximité, notre écoute, nos propositions cohérentes, nos actions pour tous. **L'UNSA Défense à vos côtés !**



Retrouvez l'UNSA partout

Suivez-nous sur :

 [DEF Tube](#) [UNSA Défense - DefTube](#)

 [YouTube](https://www.youtube.com/results?search_query=unsa+defense) https://www.youtube.com/results?search_query=unsa+defense



Retraite additionnelle de la fonction publique - L'UNSA Fonction Publique revendique la possibilité pour un fonctionnaire de percevoir sa pension liée au Régime Additionnel de la Fonction Publique (RAFP) dès son départ à la retraite. La RAFP, créée en 2005, est un régime de retraite supplémentaire obligatoire pour les fonctionnaires, par points et par capitalisation.

► La situation aujourd'hui : comment fonctionne la RAFP ?

La pension des fonctionnaires est calculée sur la base de l'indice détenu pendant les 6 derniers mois de carrière. Les primes et indemnités ne sont pas prises en compte dans son calcul. En revanche, chaque fonctionnaire est dans l'obligation de cotiser sur ses primes, indemnités et heures supplémentaires à la RAFP. Ainsi, il cotise au taux de 5% de la valeur de cette rémunération non indiciaire, dans la limite de 20% de son traitement indiciaire. Son employeur cotise également au même taux. Ces cotisations sont converties en points retraite. À partir de l'âge légal, il peut demander leur transformation en pension de retraite. Cette somme sera versée soit sous forme de capital s'il a moins de 5125 points, soit sous forme d'une rente s'il en a plus.

► Le problème des fonctionnaires actifs, super-actifs ou en carrière longue

Les fonctionnaires qui bénéficient du service actif, super actif ou qui partent en retraite avant l'âge légal (carrière longue, par exemple) doivent attendre d'avoir cet âge légal (62 ans et 9 mois aujourd'hui) pour faire leur demande. Ils ne peuvent pas percevoir la pension de la RAFP avant ! L'UNSA Fonction Publique, lors du « conclave des retraites » pour la partie fonction publique, a revendiqué que soit permis à tous ces fonctionnaires, de demander cette petite part de leur pension, dès leur départ en retraite, sans attendre d'avoir l'âge légal. Pour l'UNSA Fonction Publique, il s'agit d'offrir une possibilité supplémentaire.

► A garder en mémoire

La pension versée par la RAFP est calculée en fonction de l'âge de l'agent au moment du versement. Plus le fonctionnaire attend après l'âge légal pour en bénéficier, plus la somme est importante. Inversement, en bénéficier plus tôt réduira cette pension.

► Qu'est ce qui a changé ?

Début octobre, le conseil d'administration de l'établissement chargé de la RAFP a étudié la possibilité technique de satisfaire cette revendication et a rendu un avis favorable.

► Et demain ?

L'UNSA Fonction Publique poursuit son travail syndical pour que la possibilité de demander à bénéficier de la pension de la RAFP, dès le départ à la retraite, quel que soit l'âge, devienne réalité. En ce sens, elle a saisi la ministre de l'Action et des comptes publics et le ministre de la Fonction publique.



R

ecrutements ouvriers 2026

L'UNSA Défense demande le remplacement nombre pour nombre

L'arrêté du 7 octobre 2025 fixe le contingent d'emplois offerts au titre de l'année 2026 pour le recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère des armées et des anciens combattants

Art. 1er. – Le contingent de postes offerts pour le recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère des armées et des anciens combattants, ouvert au titre de l'année 2026, **est fixé à 350.**

Art. 2. – Le nombre de postes réservés aux candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé ne peut excéder 25 % du volume total des postes à pourvoir** défini à l'article 1er du présent arrêté.

Votre actu du mois



Trop perçu des ouvriers... pour la DGFIP, c'est aux ouvriers de payer et au MinArm de faire le travail. Pas pour l'UNSA !

En 2023, Stanislas Guérini, alors ministre de la Fonction Publique, décide de l'attribution unilatérale de 5 points d'indice à tous les agents publics, à compter du 1^{er} janvier 2024. **Les ouvriers de l'Etat, non rémunérés à l'indice, ont alors vu la traduction de ces 5 points par une majoration du taux horaire.**

Un mauvais paramétrage du système d'information de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), le SI PAYSAGE, entraîne depuis 2024, **un trop perçu impactant 100% des 11178 ouvriers. Ces créances s'étalant de 0,05€ à 17,91€ par mois sont à recouvrer par les services payeurs du ministère des Armées.** Pour l'UNSA Défense, ce n'est pas tant le montant des créances à recouvrer qui pose problème que le coût en gestion de cette « séance de rattrapage » qu'il appartient aux services RH du MinArm d'assumer. **Pour plus de 85% des agents, le trop perçu est inférieur à 50€/an.**

Une réunion de présentation aux fédérations syndicales des modalités de recouvrement a permis de mesurer l'immense travail qui attend les services du Centre Expert des RH civiles du MinArm (CERH/PC) pour un coût qui sera, à n'en pas douter, largement supérieur à la créance. Et s'il ne fait pas sujet que les comptes publics doivent être tenus, corrects et contrôlés, le non-sens budgétaire de cette mesure impose que seule l'autorité ministérielle est en mesure de couvrir cette dette par une intervention auprès du ministre des Finances.

C'est en ce sens que sitôt la réunion DRHMD terminée, l'UNSA a adressé un courrier à Catherine VAUTRIN, la nouvelle ministre des Armées, afin de solliciter son autorité pour annuler purement et simplement cette créance. Un peu de bon sens n'est jamais de trop dans le monde public.

Vous pouvez retrouver cette intervention sur le site de l'UNSA Défense (www.unsa-defense.org).

Les délégués UNSA au contact des agents de la DSNJ en « terres nord-ouest »

Les élus UNSA du CSA de la Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ), Guillaume Keusseian et Erwan Steinbach, accompagnés du régional de l'étape Joël Massé, sont allés à la rencontre des agents de la chaîne d'emploi DSNJ du périmètre CMG Rennes.



Rennes, Brest, Caen, Rouen, Angers, Orléans,

autant de réunions d'information et de rencontres avec les agents civils DSNJ, permettant à l'UNSA Défense d'être au plus proche des agents, d'échanger de la réalité de chaque site, sur les conditions d'hygiène et de sécurité comme sur les conditions de travail concernant les récentes évolutions de la chaîne telle que la **JDC-NG** en termes de logistique, de port de charges lourdes, de temps de travail, d'augmentation des découchés... **Les élus UNSA ont écouté la dégradation des conditions de travail et parfois la souffrance des agents, ces réalités seront remontées par Guillaume et Erwan auprès de la chaîne employeur et du SGA « Grand employeur » si besoin.** Il n'est simplement pas admissible pour l'UNSA un sentiment de perte de confiance dans la hiérarchie par des agents qui donnent leur maximum pour remplir la mission, souvent en surnuméraire. Ajoutez à cela des décisions toujours en défaveur des personnels civils, des directives inadaptées... La coupe est pleine... et malgré cela la mission est assurée avec professionnalisme par les agents.



**Le choix de l'UNSA
Votre voix, notre force !**



**A L'UNSA
on s'occupe
de moi !**

